

SHIMANO

AERO CLIP

REGLEMENT 2024

OPEN MOULINET

(Toutes techniques de pêche au moulinet au coup autorisées : anglaise, pellet waggler, feeder, method-feeder, feeder-bomb).

Pêche par équipe de 2 pêcheurs sur le même poste (américaine), deux manches de 5h de pêche.

Classement par manche et par secteur au poids et classement final par addition des points (départagé si besoin au poids).

Tous les poissons sont comptabilisés du moment que leur pêche soit en période d'ouverture et qu'ils mesurent la taille légale de capture si leur espèce y est soumise.

L'attribution des 24 postes de pêche se fera avant chaque manche par une méthode déterminée par les organisateurs.

Une canne par pêcheur en action de pêche (l'amorçage à la canne est considérée action de pêche).

Amorçage uniquement à la main, fronde ou canne à l'aide d'un feeder (dont la longueur maximale ne pourra excéder 7 cm et, quelle que soit la forme de celui-ci, sa section doit pouvoir passer dans un gabarit de 6 cm de diamètre).

Les Spod, Spomb ou assimilé et catapultes sont interdits.

La longueur maximum des cannes autorisées est de 4,50 m.

Seul les cannes feeder, pellet waggler ou anglaise sont autorisées.

Tout autre type de canne est interdit (carpe / barbeaux / surfcasting...) sauf pour l'amorçage.

Les têtes d'épuisette doivent être adaptées à la pêche des gros poissons. Prévoir au moins une épuisette par équipe spécifique à la pêche grosses carpes (épuisettes rondes avec un diamètre de minimum 70 cm ou celles triangulaires avec une entrée (base) de minimum 70 cm).

Un tapis de réception avec de larges dimensions (si possible minimum 100 cm x 60 cm) est obligatoire par binôme. L'idéal est que chaque pêcheur ait un tapis de réception.

Les équipes seront installées dans des rings. Les pêcheurs peuvent s'installer où ils veulent dans le ring. Les lignes seront obligatoirement lancées à l'intérieur de la zone de pêche définie par les axes des implantations des côtés du ring. L'amorçage est interdit à l'extérieur de cette zone de pêche.

Si un poisson capturé par un pêcheur accroche, hors de sa propre zone de pêche, la ligne d'un voisin direct, le poisson sera valable si les 2 lignes en action de pêche se décrochent naturellement ou non avant que le poisson soit épuisé. En raison de secteurs sur les deux berges opposées du plan d'eau, la distance de pêche est limitée à 100 m.

Tout poisson piqué doit être sorti de l'eau avant la fin de l'épreuve pour être comptabilisé.

En cas d'orage ou conditions météorologiques dangereuses soudaines, les organisateurs interrompent la manche (signal sonore). Les pêcheurs devront poser leur canne au sol (montage en dehors de l'eau) immédiatement et quitter le ring pour se mettre à l'abri (dans leur véhicule par exemple). Si les conditions météorologiques le permettent, les organisateurs relanceront la manche (signal sonore également). La manche

terminera aux horaires prévus initialement. En cas de non-possibilité de reprise (conditions météorologiques qui restent dangereuses ou temps de reprise possible inférieur à 30 minutes de pêche), les organisateurs retiendront les résultats au moment de l'interruption.

Amorce et quantité :

Les amorces, esches et appâts utilisés doivent être d'origine naturelle (vivante, morte, pellet ou bouillettes (dense, wafer, flottante) et d'une taille d'un diamètre inférieur ou égal à 10mm. **Les appâts artificiels inférieurs à 10mm de diamètre (plastique, mousse, métallique, caoutchouc, éponges, polystyrène...) sont autorisés.**

Quantité par manche pour l'équipe limitée à 25L d'amorce (farine, graines, pellets, bouillettes...) et 1L d'esches animales (dont ½L maximum de vers de terre non coupés et ½L maximum de fouillis).

Montage :

Tous les types de feeder et method-feeder sont autorisés. Les method-feeder à « élastique » sont autorisés. En cas de casse, le feeder, method-feeder ou plomb doit se libérer facilement. La tresse est interdite aussi bien en corps de ligne, arrachée ou bas de ligne. Elle est autorisée uniquement pour la conception du cheveu. Seuls les hameçons sans ardillon sont autorisés.

Tout pêcheur pris à utiliser de la tresse dans les conditions mentionnées ci-dessus ou des hameçons à ardillon ou non parfaitement écrasé entraînera immédiatement la disqualification de l'équipe.

Déroulement et horaires des manches :

- 9h entrée sur le poste (1er coup de corne de brune)
- 10h : contrôle des esches/amorces (2eme coup de corne de brune)
- 10h50 : amorçage (3eme coup de corne de brune)
- 11h : pêche (4eme coup de corne de brune)
- 15h55 : 5 minutes avant la fin de pêche (5eme coup de corne de brune)
- 16h : fin de pêche (6eme coupe de corne de brune)

Conservation et pesée des poissons :

Les poissons seront conservés dans une bourriche à petites mailles (micro-mèches). La bourriche devra avoir soit un diamètre de 40 cm minimum pour les rondes soit une diagonale de 50 cm minimum pour les rectangulaires et elle devra rester immergée d'au moins 1,50 mètres durant toute la compétition. Aucun autre moyen de conservation des prises ne devra être utilisé. Les carpes estimées à plus de 8 kg seront pesées immédiatement. Une pesée obligatoire aura lieu toutes les heures pour prendre au maximum soin des poissons et pour les besoins de retransmission de la compétition.

Les équipes devront s'organiser pour assister les commissaires lors de leurs pesées.

En participant à l'Aero Cup, vous acceptez que nous utilisions des photos, des vidéos et toute forme de communication dérivée de votre image pour nos réseaux sociaux, nos catalogues et les supports de communication Shimano, Fédération de pêche du 41 et AAPPMA locale.

Tout manquement au règlement pourra entraîner une disqualification du binôme par les organisateurs. Aucun remboursement de l'inscription ne pourra être demandé dans ce cas.